

DEPARTEMENT DU RHONE  
COMMUNE DE VOURLES

<b>Nombre de conseillers :</b> En exercice : 23 Présents : 18 Votants : 23  <b>Ont voté :</b> Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0	<p>L'an deux mil neuf, le vingt et un avril à vingt heures trente minutes à Vourles, le Conseil municipal de Vourles dûment convoqué le quinze avril, s'est réuni dans la salle du Conseil à Maison Forte, sous la présidence de Monsieur Serge FAGES, Maire.</p> <p><b>Étaient présents :</b> Serge FAGES, Elisabeth MESNIER, Michel REGNIER, Gérard GRANADOS, , Jean-Jacques RUER, Sébastien BLANC, Dominique REGNIER, Elyane CLOP, Laurence MARTINEZ, Marie Thérèse PRALY, Lorraine BOYER, Laurent SAINT JALMES, Jérôme MONVAILLIER, Sylvain ARNAUD, Paul REGARE, Serge MICHAUT, Sabine BEGASSAT, Cécile MATHAUD.</p> <p><b>Absents :</b> Pascale HAUK, Catherine MAURIN, Annie FERNANDES, Christine DUSSURGET, Gianni DE BERNARDIS,.</p> <p><b>Excusés :</b> Pascale HAUK, Catherine MAURIN, Annie FERNANDES, Christine DUSSURGET, Gianni DE BERNARDIS.</p> <p><b>Pouvoirs :</b> Pascale HAUK donne pouvoir à Serge FAGES, Catherine MAURIN donne pouvoir à Michel REGNIER, Annie FERNANDES donne pouvoir à Marie-Thérèse PRALY, Christine DUSSURGET donne pouvoir à Dominique REGNIER, Gianni DE BERNARDIS donne pouvoir à Sylvain ARNAUD.</p> <p><b>Secrétaire de séance :</b> Elisabeth MESNIER</p>
---	--

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 2009-037**

**SEANCE DU 21 AVRIL 2009**

\*\*\*

**OBJET : autorisation de signature du contrat relatif à la création d'un guide de la Commune avec la Compagnie Générale d'Éditions Officielles**

La Société CGEO – Compagnie Générale d'Éditions Officielles – propose à la Commune de Vourles de prendre en charge la réalisation d'un guide pratique de la ville incluant toutes les données et informations urbaines ainsi qu'un plan de la Commune.

Monsieur le Maire précise que dans ce cadre, CGEO a soumis à la commune un contrat d'édition en gratuité, le financement sera en effet assuré par la vente d'espaces publicitaires.

Outre le caractère informatif de ce document, Monsieur le Maire ajoute que le guide deviendra un véritable support de communication pour la ville puisqu'il intégrera également des photos et des textes mettant en valeur notamment les bâtiments communaux. Par ailleurs, c'est aussi un outil promotionnel pour les annonceurs de Vourles.

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal

- d'approuver les termes du contrat ;
- de l'autoriser à signer ce contrat.

Après en avoir délibéré les membres du Conseil municipal :

- approuve les termes du contrat ;
- autorise Monsieur le Maire à le signer.

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture  
Le  
Et publication  
Le

Le Maire,  
Serge FAGES

Fait et délibéré les jours,  
Mois, an et heure que susdits  
et ont signé au registre les membres présents  
Pour copie conforme,

Le Maire,  
Serge FAGES.